

le 14 juin 2021



◀ Bulletin Municipal ▶

Réunion du 8 juin 2021 19 H 00

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Xavier PEGARD.

Procurations de Pierre LEVEQUE à Frédéric NOËL (pour le début de la réunion).

I – Informations du Maire :

- La demande de subvention à hauteur de 80% pour la restauration du chauffage de l'église a été accordée par les services de l'Etat et l'entreprise chargée des travaux peut désormais intervenir.
- Les deux défibrillateurs ont été livrés et seront opérationnels dès le jeudi 10 juin. Un défibrillateur extérieur sera installé à l'entrée du parc et l'autre au vestiaire du terrain de football.
- Les deux clubs cyclistes ont contacté la mairie pour proposer leur course : Le samedi de la fête pour la course organisée par le Cyclo Club d'Hautvillers-Ouille et le 4 juillet pour celle du Vélo Club Ponthieu-Vimeu. Accord du Conseil.
- Le Maire propose de réaliser deux nouveaux terrains de pétanque dans le parc municipal. Accord du Conseil. Ces terrains pourront par exemple être utilisés dans le cadre de l'organisation de concours de pétanque.

- Le tracteur-tondeuse KUBOTA des agents communaux est désormais hors d'usage. Suite à des pannes régulières et des réparations trop coûteuses à envisager, le Maire propose de faire l'acquisition d'un matériel neuf. Plusieurs devis ont été sollicités et sont présentés aux conseillers.

Le devis retenu est celui de la VAMA qui propose un tracteur ISEKI pour 26.555 € HT, dont une reprise de l'ancien matériel de 4000 €, soit une dépense totale TTC de 31.866 € et une TVA récupérable l'an prochain.

- Concernant l'entretien des espaces verts, le Maire propose d'embaucher deux contrats à durée déterminés cet été pour faire face à la surcharge de travail estival, en l'occurrence Mathieu CARPENTIER et Thomas PAUL qui avaient déposé leurs candidatures. Accord du Conseil.

II – Bureaux de vote pour les élections Régionales et Départementales :

Dans le cadre des élections Départementales et Régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochains, les tableaux des bureaux de vote sont mis en place.

Pour information et dans le contexte épidémiologique actuel, les élections se dérouleront, non pas à la mairie comme habituellement, mais dans la salle communale.

III – Embauche d’un agent administratif :

Comme il en avait été décidé précédemment, un agent administratif de moins de 25 ans sera prochainement embauché en mairie par l’intermédiaire de la Mission Locale Picardie Maritime, dans le cadre d’un contrat aidé de type Parcours Emploi Compétences, qui peut être pris en charge jusqu’à 80% par l’état. Cet agent sera chargé notamment de la mise en place administrative de la brocante et des relations avec les associations.

Plusieurs candidatures ont été transmises en mairie par la Mission Locale Picardie Maritime et seront reçues pour un entretien d’embauche.

IV – Manifestations communales :

Pour le moment, dans le contexte sanitaire de la Covid et des restrictions imposées par les services de l’Etat, il est assez difficile de prévoir l’organisation des manifestations du 14 Juillet et de la fête communale.

A ce jour, le feu d’artifice du 13 juillet est tout de même programmé.

Pour les autres festivités et notamment la mise en place de la brocante, elles seront organisées en fonctions des nouvelles directives sanitaires qui devraient être publiées après le 30 juin.

Elections Régionales et Départementales **des 20 et 27 juin 2021**

Dispositions sanitaires à respecter pour le vote :

- **Le vote se déroulera dans la salle communale**
- Horaire des scrutins : 8 H – 18 H
- Venir avec son propre stylo
- Masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique à disposition dans la salle de vote
- Distanciation : 3 électeurs maximum par espace de vote (soit 6 électeurs maximum simultanément dans la salle communale)

MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES DISPOSITIONS

Si vous souhaitez assister aux dépouillements, merci de respecter les gestes barrières.